

## NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET ANNEXE CDEF

Après avoir approuvé le compte de gestion, il convient à présent de statuer sur le compte administratif 2023 du budget annexe du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille. Les résultats sont strictement identiques à ceux du compte de gestion tenu par le comptable public.

Les résultats du compte administratif 2023 du budget annexe du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille se présentent comme suit :

	<b>Investissement</b>	<b>Exploitation</b>	<b>Total</b>
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	41 610,80 €	2 905 486,72 €	2 947 097,52 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice	121 065,43 €	2 852 982,12 €	2 974 047,55 €

En section d'investissement, le résultat de gestion sur l'exercice 2023 est donc excédentaire à hauteur de **79 454,63 €**. Le résultat antérieur reporté, c'est-à-dire le résultat cumulé des exercices précédant 2023, étant également positif à hauteur de **584 123,17 €**, le résultat de clôture 2023 de la section d'investissement est excédentaire à hauteur de **663 577,80 €**.

### Section d'investissement

Résultat de gestion 2023 : + 79 454,63 €  
Résultat antérieur reporté : + 584 123,17 €

**Résultat de clôture : + 663 577,80 €**

En section d'exploitation, le résultat de gestion sur l'exercice 2023 est négatif à hauteur de **- 52 504,60 €**. Le résultat antérieur reporté, c'est-à-dire le résultat cumulé des exercices précédant 2023 était lui positif à hauteur de **257 695,34 €**. Dès lors, le résultat de clôture 2023 de la section de fonctionnement est excédentaire à hauteur de **205 190,74 €**.

### Section de fonctionnement

Résultat de gestion 2023 : - 52 504,60 €  
Résultat antérieur reporté : + 257 695,34 €

**Résultat de clôture : + 205 190,74 €**

Les principales réalisations de l'exercice 2023 en dépenses et en recettes sont présentées ci-après.

### **A/ LES DÉPENSES :**

#### **Section d'exploitation**

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à **2 905 486,72 €** en 2023. Le taux de réalisation est de 99,20 %. Ces dépenses d'exploitation sont notamment marquées par les éléments suivants :

- les dépenses du groupe 1 (dépenses afférentes à l'exploitation courante) s'élèvent à **221 988,20 €** en 2023. Elles sont relativement stables par rapport à 2022 où elles s'élevaient à **216 649,16 €** : la progression n'est que de **5 339,04 €** en un an (+ 2,46 % seulement). Les dépenses du groupe 1 ne représentent que 7,64 % des dépenses d'exploitation du CDEF en 2023. Les principaux postes de dépenses à l'intérieur du groupe 1 ont été les suivants : énergie et électricité (**15 808,60 €** au compte 60612), chauffage (**16 194,14 €** au compte 60613), combustibles et carburants (**13 353,76 €** au compte 60621), habillement (**13 126,33 €** au compte 606281), alimentation (**58 383,50 €** au compte 6063) et les prestations d'alimentation à l'extérieur (**15 146,40 €** au compte 6282).

- les dépenses du groupe 2 (dépenses afférentes au personnel) demeurent prépondérantes dans le budget de fonctionnement du CDEF. Ces dernières représentent 82,66 % des dépenses de fonctionnement de la structure et s'élèvent à **2 401 685,34 €** fin 2023. Elles progressent donc de 12,10 % par rapport à 2022 (elles

étaient alors de **2 142 448,73 €**, soit une différence de **259 236,61 €** en faveur de la structure. Cette augmentation des dépenses de personnel entre 2022 et 2023 résulte quasi exclusivement de l'application des mesures réglementaires décidées par l'État (revalorisation du point d'indice et mise en œuvre du Complément de Traitement Indiciaire dans le cadre du Ségur : effet année pleine en 2023 par rapport à 2022) et beaucoup plus à la marge du Glissement Vieillesse Technicité (GVT).

• enfin, pour les des dépenses du groupe 3 (dépenses afférentes à la structure), nous observons, à l'instar du groupe 1, une relative stabilité des dépenses entre 2022 et 2023 : elles s'élèvent à **281 813,18 €** en 2023 contre **273 291,70 €** en 2022 (+ **8 521,48 €**, soit + 3,12 %). Les principaux postes de dépenses ont été les suivants : les assurances (**97 301,92 €** au compte 6161), les maintenances annuelles du type sécurité incendie, installations électriques ou encore informatiques (**21 127,22 €** au compte 61568) et l'amortissement des immobilisations du CDEF (**121 065,43 €** aux comptes 68111 et 68112). Les dépenses du groupe 3 représentent 9,70 % du total des dépenses d'exploitation de la structure.

<b>Dépenses d'exploitation</b>	<b>BP 2023 + DM</b>	<b>Réalisé 2023</b>	<b>Taux de réalisation</b>
Groupe 1 : dépenses afférentes à l'exploitation courante	226 553,98 €	221 988,20 €	97,98 %
Groupe 2 : dépenses afférentes au personnel	2 402 667,45 €	2 401 685,34 €	99,96 %
Groupe 3 : dépenses afférentes à la structure	299 586,19 €	281 813,18 €	94,07 %
<b>TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 928 807,62 €</b>	<b>2 905 486,72 €</b>	<b>99,20 %</b>

### **Section d'investissement**

Les dépenses d'investissement se sont élevées à **41 610,80 €** en 2023 et ont concerné :

- la réalisation de travaux divers dans les bâtiments du CDEF (réfection bureau CSE Tchada, changement des serrures des chambres, installation de badges pour les portes d'entrée, changement de la baie vitrée et des volets roulants à la Tchada) pour un total de **25 045,55 €** (chapitre 21, article 2181) ;
- l'achat de mobilier (armoires) et de matériel divers (four, lave vaisselle, télévision, luminaires...) pour un total de **8 898,57 €** (chapitre 21, article 2184) ;
- le remboursement du capital d'un emprunt pour **7 666,68 €** (chapitre 16, article 1641).

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>BP 2023 + DM</b>	<b>Réalisé 2023</b>	<b>Taux de réalisation</b>
16 : emprunts et dettes assimilées	7 666,68 €	7 666,68 €	100 %
21 : immobilisations corporelles	119 454,54 €	33 944,12 €	28,42 %
003 : excédent prévisionnel d'investissement	584 123,17 €	0 €	/
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>711 244,39 €</b>	<b>41 610,80 €</b>	<b>5,85 %</b>

### **B/ LES RECETTES :**

Les recettes de la section d'exploitation s'élèvent à **2 852 982,12 €** en 2023 et se répartissent comme suit :

- Groupe 1 : Produits de la tarification et assimilés : **2 750 431,44 €** dont :
  - produits à la charge du département (compte 73331) : **2 750 431,44 €**
  - prix de journée (facturation à des départements autres que la Creuse pour l'accueil d'enfants dont ils sont originaires) : **0 €** en 2023.
- Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation : **102 550,68 €**. Nous retrouvons principalement ici les

remboursements sur rémunération du personnel (indemnités journalières) à hauteur de 60 733,75 € (compte 6419) ainsi que divers autres produits de gestion courante (compte 7588) pour un montant total de **12 094,89 €** (remboursements d'assurances suite à des sinistres, FCTVA...).

- Groupe 3 (produits des cessions d'éléments d'actifs et autres produits exceptionnels) : aucune opération en 2023.

Le taux de réalisation des recettes d'exploitation (hors reprise du résultat d'exploitation reporté au chapitre 002) est de 100,69 % en 2023.

<b>Recettes d'exploitation</b>	<b>BP 2023 + DM</b>	<b>Réalisé 2023</b>	<b>Taux de réalisation</b>
002 : Résultat d'exploitation reporté	95 350,62 €	0 €	/
017 : Produits de la tarification	2 750 431,47 €	2 750 431,44 €	100 %
018 : Autres produits relatifs à l'exploitation	83 025,53 €	102 550,68 €	123,52 %
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 928 807,62 €</b>	<b>2 852 982,12 €</b>	<b>97,41 %</b>

En section d'investissement, les recettes d'un montant de **121 065,43 €** résultent uniquement de l'amortissement des immobilisations du CDEF (écritures d'ordre).

<b>Recettes d'investissement</b>	<b>BP 2023 + DM</b>	<b>Réalisé 2023</b>	<b>Taux de réalisation</b>
001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	584 123,17 €	0 €	/
10 : Dotations, fonds divers et réserves	6 000,00 €	0 €	0 %
28 : Amortissements des immobilisations	121 121,22 €	121 065,43 €	99,95 %
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>711 244,39 €</b>	<b>121 065,43 €</b>	<b>17,02 %</b>